

Association Santé et Médecine du Travail S.M.T.

5 rue de miséricorde

44.000 Nantes

06 79 72 44 30

Courriel : secrtaire@a-smt.org

Site : www.a-smt.org



Communiqué du 29 Septembre 2021

Total soutien à JL ZYLBERBERG médecin du travail menacé de licenciement

Le projet de licenciement de Jean-Louis Zylberberg médecin du travail, n'est qu'un prétexte.

Il est médecin du travail de l'Association Paritaire de Santé au Travail du BTP. En 2016 une tentative de la Direction de ce service de le licencier pour faute avait échoué. Ceci s'inscrit dans une suite de maltraitements organisationnelles dans ce Service.

Ses collègues soulignent *sa rigueur professionnelle et son humanité, son calme et sens de l'écoute, sans vaciller sur l'éthique ni se départir d'un humour salutaire, et sa capacité à garder un grand sens de la mesure dans cette violence professionnelle à son encontre qui n'a rien de normal.*

Jean-Louis Zylberberg est Président de l'association Santé et Médecine du travail, [a-SMT](http://a-smt.org), association qui agit pour préserver des pratiques professionnelles pour que chacun puisse construire sa santé au travail. Dans [l'éditorial du Cahier SMT n°38](#), JL Zylberberg au nom de l'a-SMT commentant l'article L.4622-2 du code du travail modifié par la nouvelle loi, **dénonce la suppression de la mission exclusive des services de prévention et de santé au travail qui n'a plus qu'une «...mission principale d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail...»**. Voilà un détail qui permet d'ouvrir la boîte de Pandore, car dans ce même article, on peut y lire qu'ils «...contribuent à la réalisation d'objectifs de santé publique afin de préserver, au cours de la vie professionnelle, un état de santé du travailleur compatible avec son maintien en emploi...». [CAHIERS du SMT \(a-smt.org\)](http://CAHIERS du SMT (a-smt.org))

A travers le projet de licenciement d'un médecin du travail emblématique et reconnu, et par ailleurs membre du COCT sur mandat syndical, le patronat veut faire disparaître :

- **les pratiques médicales au service exclusif de la santé des travailleurs**
- **une clinique médicale du travail de prévention primaire, de soins et prendre soins préventifs.**

Cela s'inscrit dans un projet patronal coordonné de mettre les ressources des Services de Santé au Travail au service de la gestion patronale des risques professionnels acceptables, et de rendre invisible les risques psychosociaux des organisations du travail, et les risques différés de l'exposition aux CMR et perturbateurs endocriniens. Ce projet patronal développe une gestion individualisée de l'adaptabilité aux contraintes professionnelles, une participation à l'invisibilité des causes sociales des atteintes professionnelles à la santé, et un tri eugénique des soi-disant inemployables.

Se ranger aux côtés du docteur JL Zylberberg, est donc pour tout médecin et professionnel du champ de la santé au travail un devoir de défense des pratiques professionnelles en faveur de la santé, et pour les syndicalistes et citoyens, la défense de l'intérêt des travailleuses et des travailleurs.